

Commune de LHERM

Comité Consultatif ACHATs

Objet : Marché de l'Aménagement de la R43B**Compte rendu de réunion n° 8 du Comité Consultatif Achats**

Lundi 16 septembre 2022 à 16h00 dans la Salle du Conseil municipal

Compte rendu de réunion n° 8 du Comité Consultatif Achats Lundi 16 septembre 2022 à 16h00 dans la Salle du Conseil municipal				Présents	Diffusion	
	Prénom Nom	Tél	E-mail			
Élus	Olivier MICLO		olivier.miclo@mairie-lherm.fr	X	X	
	Joël BRUSTON		joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X	
	Brigitte BOYE				X	
	Sandrine PEYRON				X	
	René SABATHIE				X	X
	Josianne PUJOL					X
Citoyens	Priscille MARIETTI			X	X	
	Antoine MAINARDIS				X	
Autres intervenants	Christophe EXPOSITO			X	X	
	Sébastien MORO			X	X	

I. Objet de la réunion

Examen avec Christophe Exposito et Sébastien Moro, animateurs du comité Voirie Mobilité et Réseaux, du résultat du marché public relatif à l'urbanisation de la RD 43b. Le projet dans sa globalité comprend plusieurs phases :

- rénovation, déplacement du réseau d'eau. Cette opération a été prise en charge par le SIECT et a été réalisée cet été.
- effacement du réseau aérien (électrique et télécom), déplacement, rénovation de l'éclairage public. Le Syndicat Départemental de l'Énergie de Haute Garonne (SDEHG) en charge de la gestion de ces réseaux a mandaté l'entreprise BSO pour la réalisation de cette opération. Le montant estimé de l'opération s'élève à 278 296 €. Le Sdehg prend à sa charge près de 218 269 € et la municipalité 60 027 €.
- création de la voie douce dans son ensemble, plateau traversant sur RD 43b, busage fossé et canalette, signalisation horizontale et verticale...

Le bureau d'études OTCE a préparé la consultation. L'estimation des travaux s'élève à 293 403 €. 25 entreprises ont consulté le dossier et seulement 4 ont répondu. OTCE a réalisé l'analyse des offres et lancé une phase de négociation.

Le Conseil Départemental de Haute Garonne réalisera au final la rénovation de la bande de roulement de cette zone.

II. Réunion du 16 septembre 2022

Présentation du résultat de l'analyse des offres. Seulement 4 entreprises ont répondu à cette consultation : J. Lefebvre, Lherm TP, Colas, SPIE Batignolles. Le coût de la prestation s'échelonne entre 295 009,90 € et 384 488 €. Ce critère compte pour 40 % de la note. La valeur technique (indication sur la provenance et les caractéristiques des matériaux, la présentation de l'entreprise, mode d'exécution, planning et propreté) est notée sur 60. Les résultats pour ce 2ème critère sont homogènes entre les différents prestataires. L'entreprise Colas arrive 1^{er}.

Comme le permet le règlement de la consultation, une phase de négociation a été ouverte auprès des 3 premiers : Colas, J. Lefebvre et Lherm TP. Les variantes sont autorisées à la condition que cela ne remette en cause l'aspect qualitatif du projet fini. Les variantes proposées sont étudiées. Plusieurs entreprises proposent de remplacer les bordures béton de la voie douce par des voliges en bois. Cette proposition n'est pas retenue.

III. Notation des offres

Avant négociation :

N°	Note	Critères	Pli n°1		Pli n°2		Pli n°3		Pli n°4			
			JEAN LEFEBVRE		LHERM TP		COLAS		SPIE BATIGNOLLES			
1	/40	Coût des prestations		Note		Note		Note		Note		
		Tranche ferme		295 009,90 €		298 706,40 €		305 000,00 €		384 488,00 €		
		TOTAL PRIX HT		295 009,90 €		298 706,40 €		305 000,00 €		384 488,00 €		
		295 009,90 €										
		SOUS TOTAL CRITÈRE PRIX (/40)		40,00		39,50		38,69		30,69		
		CLASSEMENT		1,00		2,00		3,00		4,00		
2	/60	Valeur technique		Note /4		Note /4		Note /4		Note /4		
		/15	Item 1 : les indications concernant la provenance et les caractéristiques des principales fournitures nécessaires à la réalisation des travaux envisagés et les références de fournisseurs.	3,00	11,25	3,00	11,25	3,00	11,25	3,00	11,25	
		/10	Item 2 : la présentation de l'entreprise, de l'adéquation des moyens humains et en matériels de l'entreprise, les noms et qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques qui seront chargées de l'exécution du marché, les mesures proposées par l'entreprise quant à sa disponibilité, et en cas d'urgence, sa réactivité à répondre aux besoins d'une adaptation du projet.	3,00	7,5	3,00	7,5	3,00	7,5	3,00	7,5	
		/20	Item 3 : les modes d'exécutions envisagés; la réalisation de la reconnaissance du terrain, description des procédés et moyens d'exécution, préparation du chantier, la méthodologie de réalisation du chantier.	2,00	10	3,00	15	3,00	15	3,00	15	
		/10	Item 4 : Le planning prévisionnel (fourni au format A3 en annexe), la pertinence de ce planning vis à vis des moyens proposés et la cohérence vis-à-vis	3,00	7,5	2,00	5	3,00	7,5	3,00	7,5	
		/5	Item 5 : les mesures proposées pour assurer la propreté et la sécurité du chantier, les indications concernant le développement durable, le recyclage des déblais, des déchets de chantier.	3,00	3,75	3,00	3,75	3,00	3,75	3,00	3,75	
		SOUS TOTAL CRITÈRE VALEUR TECHNIQUE		40,00		42,50		45,00		45,00		
		CLASSEMENT		2,00		3,00		1,00		1,00		
		TOTAL GÉNÉRAL		80,00		82,00		83,69		75,69		
		CLASSEMENT		3,00		2,00		1,00		4,00		

Après négociation :

N°	Note	Critères	Pli n°1		Pli n°2		Pli n°3			
			JEAN LEFEBVRE		LHERM TP		COLAS			
1	/40	Coût des prestations		Note		Note		Note		
		TOTAL PRIX HT		289 209,20 €		292 544,90 €		298 145,00 €		
		Moins disant : 289209,20€ HT								
		SOUS TOTAL CRITÈRE PRIX (/40)			40,00		39,54		38,80	
		CLASSEMENT		1,00		2,00		3,00		
2	/60	Valeur technique		Note /4		Note /4		Note /4		
		/15	Item 1 : les indications concernant la provenance et les caractéristiques des principales fournitures nécessaires à la réalisation des travaux envisagés et les références de fournisseurs.	3,00	11,25	3,00	11,25	3,00	11,25	
		/10	Item 2 : la présentation de l'entreprise, de l'adéquation des moyens humains et en matériels de l'entreprise, les noms et qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques qui seront chargées de l'exécution du marché, les mesures proposées par l'entreprise quant à sa disponibilité, et en cas d'urgence, sa réactivité à répondre aux besoins d'une adaptation du projet.	3,00	7,5	3,00	7,5	3,00	7,5	
		/20	Item 3 : les modes d'exécutions envisagés; la réalisation de la reconnaissance du terrain, description des procédés et moyens d'exécution, préparation du chantier, la méthodologie de réalisation du chantier.	2,00	10	3,00	15	3,00	15	
		/10	Item 4 : Le planning prévisionnel (fourni au format A3 en annexe), la pertinence de ce planning vis à vis des moyens proposés et la cohérence vis-à-vis	3,00	7,5	3,00	7,5	3,00	7,5	
		/5	Item 5 : les mesures proposées pour assurer la propreté et la sécurité du chantier, les indications concernant le développement durable, le recyclage des déblais, des déchets de chantier.	3,00	3,75	3,00	3,75	3,00	3,75	
		SOUS TOTAL CRITÈRE VALE		40,00		45,00		45,00		
		CLASSEMENT		3,00		1,00		1,00		
		TOTAL GÉNÉRAL		80,00		84,54		83,80		
		CLASSEMENT		3,00		1,00		2,00		

Suite à l'analyse des offres, il est proposé de retenir le candidat : LHERM TP pour son offre d'un montant total de : 292 544,90 € HT

IV. Conclusion

Suite au résultat de la négociation, il est décidé de retenir l'offre de l'entreprise Lherm TP sans la variante « *Remplacement des bordurettes béton BJ5 qui bordent le cheminement mixte en castine par des voliges en bois.* ». Nous souhaitons conserver les bordures béton initialement prévu, plus durable dans le temps.

V. Annexes

L'ensemble des pièces vues pendant la réunion sont consultables en suivant le lien : <https://urlz.fr/edOp> dans le dossier « Marché R43B ».